



Grenoble, le 25 mars 2014

Objet : Invitation à l'évènement « Les Collectivités s'impliquent en prescrivant du Bois des Alpes » au Salon du bois d'Alpexpo

Madame, Monsieur,

Le massif des Alpes est une source de richesses plurielles. La forêt y tient un rang incontestable tant par ses aspects récréatifs, économiques, que de biodiversité. Le bois construction ouvre des perspectives nouvelles qu'il est nécessaire d'encadrer pour plus d'efficacité : une alternative énergétique durable, un soutien et une dynamisation de l'ensemble de la filière forêt-bois locale.

Le Comité de Massif des Alpes, conscient de l'ensemble de ces enjeux, porte une stratégie de valorisation des bois en circuit court pour l'utilisation de bois certifié Bois des Alpes. Cette certification dote les collectivités d'un outil approprié garantissant à la fois la traçabilité des bois, la gestion durable de leur forêt de provenance et leurs caractéristiques techniques.

Les collectivités jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre de cette politique. Les premiers bâtiments conçus avec du bois certifié Bois des Alpes, sont de véritables vitrines du savoir-faire local et démontrent ainsi la faisabilité d'une telle stratégie. La mise en réseau de ces premières réalisations permet de capitaliser les expériences et fournit des outils pour faciliter l'intégration du Bois des Alpes dans la construction.

D'ores et déjà, un guide juridique permet d'aiguiller le maître d'ouvrage tout au long de sa démarche pour optimiser les conditions de réalisation d'un bâtiment en Bois des Alpes, dans le respect des règles de passation des marchés publics.

Pour mieux connaître cet outil et découvrir le réseau des bâtiments-pilotes en Bois des Alpes, l'Association des Communes Forestières de l'Isère, l'Union Régionale des Associations des Communes Forestières de Rhône-Alpes, l'Union Régionale des Associations de Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Association Bois des Alpes et l'interprofession France Bois Forêt sont heureux de vous convier à l'évènement:

**« Les Collectivités s'impliquent en prescrivant du Bois des Alpes »**

**Vendredi 4 avril 2014, à 18h dans la salle de conférence au Salon du Bois d'Alpexpo**

.../...



Plusieurs intervenants seront présents pour parler de l'intérêt de cette démarche ; Messieurs Dominique Sardet (Président de l'Interprofession régionale FIBRA), Charles Galvin (Vice-président du Conseil Général de l'Isère), Michel Cochet (Président de l'interprofession Créabois et membre du Conseil d'administration Bois des Alpes), Philippe Leeuwenberg (Conseiller Général de la Drôme et Président du Réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes), l'entreprise Eurolamellé et le cabinet d'architecture Charon-Rampillon.

A l'issue de cette conférence, vous serez invités à poursuivre la discussion autour d'un apéritif et d'une exposition photographique sur les bâtiments-pilotes en bois des Alpes et notamment les maisons du Conseil Général du Vercors et du Trièves, la maison de l'intercommunalité du Vercors, le groupe scolaire de La Rivière et l'atelier de charpente Montagne Habitat à Corps.

En espérant vous compter nombreux, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Jean-Claude MONIN  
Président de l'association Bois des Alpes et de  
l'Union régionale des associations de communes forestières de Rhône-Alpes